# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

(Succ. No 72 rue de Chartres)

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 6 MARS 1883.


## CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 6 mars—Temps très nuageux, partiellement couvert, plus froid; vents du nord, température stationnaire et pression barométrique plus basse.

Température du 5 mars 1883

Thermomètre de J. Durkee, Opticien.

| heures de matin | Fahrenheit | Centigrade |
|---|---|---|
| 1 h. | 47 | 8 |
| 3 h. | 68 | 20 |
| 9 h. | 71 | 21 |
| 12 h. | 67 | 19 |

Lundi, 5 mars 1883, 3 p.m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

| | | | |
|---|---|---|---|
| Atlanta | 53 | Louisville, Ky | 39 |
| Augusta, Ga | 70 | Memphis, Tenn | 60 |
| Bismarck, T.T | 71 | Mobile, Ala | 66 |
| Cairo, Ill | 49 | Montgomery, Ala | 56 |
| Chattanooga, Tenn | 54 | Nashville, Tenn | 56 |
| Cincinnati, O | 38 | New Orleans, La | 62 |
| Davenport, Iowa | 36 | Omaha, Neb | 38 |
| Dubuque, Iowa | 33 | Pittsburgh, Pa | 38 |
| Galveston, Texas | 62 | Portland, Me | 27 |
| Indianola, T.T | 74 | Shreveport, La | 71 |
| Keokuk, Iowa | 32 | St. Louis, Mo | 35 |
| Key West, Fla | 72 | St. Paul, Minn | 27 |
| La Crosse, Wis | 33 | Vicksburg, Miss | 65 |
| Leavenworth, Kas | 35 | Yankton, D. T | 34 |

Hauteur des eaux au dessus de l'étiage (eaux de plus basses).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Augusta | 7.00 | Nashville, Tenn | 11.05 |
| Cairo, Ill | 43.11 | New Orleans | 2.03 |
| Cincinnati, O | 21.64 | Omaha, Neb | pièce |
| Davenport, I. | 4.ore | Pittsburgh, Pa | 5.11 |
| Keokuk, Iowa | 11.67 | Shreveport, La | 23.00 |
| La Crosse, Wis | 3.65 | St-Louis, Mo | 13.04 |
| Leavenworth, K | 8.06 | St-Paul, Minn | pièce |
| Louisville, Ky | 9.06 | Vicksburg, Miss | 43.07 |
| Memphis, Tenn | 23.00 | Yankton | 7.04 |

(Eau claire à un niveau des hautes eaux de 1874 M. HERMAN,
Private Signal Corps U. S. A.

### MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

**Mariages.**

Chas Reimer à Mlle Mary Stauder.
Paul Regant Whitsh Mlle Ernestine Lewis.
Chas Brown à Mlle Mary Alsum.
Jonas Johnson à Mlle Clémentine Russell.
Eugène M. Fox à Mlle Mary J. Kleinberger.
George Morgan à Mlle Malina Watkins.
Henry Walter à Mlle Amelia Grünhut.
Samuel McClelland à Mme H. A. S. Fellis.
Cesaire V. DuGray à Mlle Marie A. Theriot.
Scott Griffin à Mlle Rosina Thomas.

**Naissances.**

Mme Peter Larsen, un garçon, 6 sept 1882.
C. P. Ellis, un garçon, 5 fév.
E. H. Lagarde, une fille, 5 fév.
J. N. Avegno, un garçon, 11 fév.
H. T. Burke, une fille, 30 janv.
Joseph Fernandez, une fille, 30 novembre 1881.
Matthew Faller, une fille, 12 oct 1882.
R. W. Yeand, un garçon, 12 déc 1882.
August Wahrmann, une fille, 29 janv.
Joseph Rochbach, une fille, 7 fév.
Mme F. A. Ritterbat, un garçon, 20 fév.
Mme Jean M. Menac, un garçon, 26 fév.
James Hogan, un garçon, 12 janv.
Zacharie Pontier, une fille, 25 oct 1883.
M. E. Benevent, un garçon, 26 janv.
Chas W. Cliffes, un garçon, 21 janv.
Philip Phillips, une fille, 4 fév.

**Décès.**

Antoine Gery, 13 mois, 14 Dauphine.
François Blanchard, 70 ans, 61 Dauphine.
Jules W. Tarsin, 7 mois, 130 Annette.
Mme Finnegan A. Northrup, 53 ans, 60 Désiré.
Hortensia Moentry, 17 ans, Robertson, près Lafayette.
Madeleine Edmond, 30 ans, Girod, près Claiborne.
Enfant d'Andrew Muller, 1 heure, 420 St Andrew.
Edward Marendal, 20 jours, 71 St Pierre.
Henry L. Lang, 6 mois, 199 Hughes.
Jessie Zeller, 25 ans, 451 Dauphine.
Mme Christine Stadelein, 30 ans, Union et Piquet.
Mme Yve Sophie Gérardie, 45 ans, 224 Conti.
Landry Boisbeurie, 13 ans, Roman, entre Laharpe et Lapeyrouse.
Mme Yve Marie Heminbrach, 68 ans, Bienville et Derbigny.
Marie Verdier, 8 ans, 51 Annette.
Zaïde Pilsner, 7 ans, 41 Laurel.
Vece Abrams, 2 ans, 123 Bourgogne.
Felicite Malle, 85 ans, 202 N. Villeré.
Julius Praetz, 11 ans, 48 Champs Elysées.
Henry B. Demarest, 2 ans, Prytania près Amelia.
Arthur McCullough, 19 ans, 141 Religieuse.
Fanny McGowan, 20 ans, 150 Bouscaut.
Eliska Winn, 2 mois, Religieuse, près Felicité.

Décès en semaine. Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nlle-Orléans, 124 personnes, dont 27 de la petite vérole, 12 de la phthisie pulmonaire, 4 de la pneumonie, 4 de la bronchite aiguë, 3 d'une pleurésie, 3 d'une péritonite, 3 d'apoplexie, 2 de la fièvre scarlatine, 2 de la diarrhée, 6 (vieillards) et 2 (petits enfants) de la débilité, 2 d'affections du cœur, 2 de la maladie (chronique) de Bright.

Ages—Au-dessous d'un an, 13; de 1 à 2 ans, 8; de 2 à 5 ans, 10; de 5 à 10 ans, 5; de 10 à 15 ans, 4; de 15 à 20 ans, 11; de 20 à 30 ans, 10; de 30 à 40 ans, 6; de 40 à 50 ans, 8; de 50 à 60 ans, 8; de 60 à 70 ans, 8; de 70 à 80 ans, 6; de 80 à 90 ans, 0; de 90 à 100 ans, 0; de 100 ans et au dessus de 100 ans, 0.

Nationalités—Nativs de l'Amérique Centrale 2; Anglais, 1; Français, 4; Allemands, 4; Irlandais, 7; Italiens, 1; Louisianais, 75; Mexicains, 2; Russes, 1; Ecossais, 1; Américains (autres que Louisianais) 26.

Il est mort 76 personnes du sexe masculin et 48 du sexe féminin.

Il y a eu 17 décès à l'Hôpital de Charité, 6 à l'hôpital des personnes atteintes de la petite vérole, 1 à l'Hôtel Dieu, 2 à la prison de paroisse.

Les coroners ont délivré 15 certificats de décès.

Il y a eu 7 morts nés.

### Voyageurs arrivés.

HOTEL ST-CHARLES.

Alex Campbell, West Virginia, J P Kuhn, Philip Lewis, L S Gerow et femme, Chas Wakeburg, B J Bailey, Winona, Miss, J H Scott, par Concordia, L B Farris, Leavenworth, Thos Booth et femme, St Louis, A E Kehr, N Y, Salomon, Amsterdam, Hollande, F A Salomon, Ocala, Floride, J K Callahan, Mme Tracy, Miss Tracy, Miss Stanhope, Philadelphie, Axel Oppenheim et famille, St-Paul, D F Kastler, Chicago, E W Baxter, Boston, Geo V E Lamp et femme, Chas S Lairey, Detroit, Michigan, Geo W Hoskins, Bridgeport, San Antonio, Tex, E F Wood, Boston, Geo S Evans, Fair View, N J, H Herbert Emery, Cleveland, D S Harvey et famille, Mobile, Alabama; J Jackson Lambert, New York; J Edward Farnum, J Edward Farnum Jr, Philadelphie; David Robert, Charleston; Jos A Stevenson, Lee, L LaBeau, Boston, C W Blow, par St Jacques; Geo W Jones, Lone; W I Clarkson, par Texas; H C Barrett, par Ste Marie; A Bahlr, Natchez Miss.

CITY HOTEL.

C. S. Robinson, Waco, A. Townsend et femme Fort Worth, Tex; C. Mead, C. H. Kimball, Chicago; J H Keating, H C Hartwell, Boston; Terry et famille, N Y, J F Goodall, Mobile; Dr F Pyschel Buffalo, W. D. Holt, femme et 2 enfants, Ill; C. Fitzgerald, Cincinnati; Mme Chevassu, Jos McCrary et 2 enfants, St Jean Baptiste, Ben Gibson, Rosanion Hardy D. Smith, Covington, W. C. Thomas, Terrebonne, E. V. Marye, Alexandria C. J. Thomson, Delta, Leo W. Spell, Des Moines, W. Trell, Iowa, Sam. A. Carter, Gordman, J. D. Powers, R. S Powers, Richland T. Harris, Deansville, R. J. Bailey, Wesson, H. H. Millaldon, M. J. Bailey, E J Madden, Damascus, J M. Richards et fam. Mme Weatherby, E. J. Lawrence, F. B McCutchen, Rider; J. Perry, Nashville, J. L. Hailey, G. B. Ellis, Ky, C. R. Gersinger, A. W. Glen Ville, Ala, R. Bellield San Antonio; S. F. Merrill et femme, Washington, D.C.

**Décisions de la Cour Suprême de la Louisiane.**—La cour suprême a rendu, hier, les arrêts suivants:

Par le juge Bermudez:

Succession Meredith Calhoun—L'appel est mis hors de cour.

Mme S. C. Singleton, femme, &c., vs Mme Marie C. Barrow, femme, &c. Décret renversé et jugement rendu en faveur de la défoncderesse.

M. P. Pitkin vs le shérif d'East Feliciana. Lorsque le *transcript* ne contiendra pas de copie du décret, l'appel devra être mis hors de cour.

Alex Kahn & Cie vs. Embry et Pitcher. Décret maintenu.

La ville de la Nouvelle-Orléans vs. "The New Orleans Shed Company. Décret maintenu.

L'Etat ex rel. Umbahagan vs. Nappler, juge de paix de la paroisse East Baton Rouge. Demande d'un writ de "certiorari." La demande est mise hors de cour et le dossier envoyé à la cour est renvoyé au juge de paix.

J. Friedlander vs. Elias Schmalinski et als. Décret maintenu.

M. Villey vs. L. Jarreau et als. Décret maintenu.

L'Etat vs Robert Butler. Demande d'exégèse et un *writ* de *certiorari* dans un certain délai. Refusée.

Clinton Atkinson vs Mme Emma Rodney et al. Décret maintenu.

Thomas Woods vs ses créanciers. La demande de mise de côté de l'appel est repoussée.

Par le juge Poché:

W. C. Raymond et als. vs. E. C. Palmer et als. Demande de modification du décret de la cour inférieure.—Quand une pétition est rejetée en vertu d'une exception d'après laquelle la pétition ne contient pas d'allégations qui exposent un motif d'action, la partie déboutée ne saurait être autorisée à corriger sa pétition.

J. L. Harris vs L. E. Stockett. Appel mis hors de cour.

L'Etat vs Ex rel *A. C.* Seale vs le juri de police de la paroisse Madison. Décret maintenu.

Cam Ware et als vs Adrien Vignes et als. Le décret de la cour inférieure est renversé et la demande du plaignant est mise hors de cour.

John A. Stevenson vs The New Orleans Pacific Railway Company. Décret confirmé et maintenu.

French Long vs John A. Klein. Décret maintenu.

L'Etat vs Rufus Dugay. Décret maintenu.

Nathaniel Hingsatt vs Virginia Thomas Décret maintenu.

James McConnell vs la ville de la Nlle-Orléans. Décret maintenu.

Par le juge Todd:

S mon D. Brane vs John W. Clark. Décret amendé.

Edward King vs. B. S. Labranche, percepteur de taxes de la paroisse St-Charles. Décret amendé.

L'Etat vs. Hy. Revella. Décret maintenu.

Succession de Jean Webre et de sa femme, Dorothée Deslattes. Décret maintenu.

Par le juge Fenner:

Fabien Gaillard et als vs Celestin Bordelon, veuve, &c. Décret maintenu.

J. T. Moore et J. W. Cockerham vs M. Carroll. Décret maintenu.

Susan Dalton vs Robert C. Wickliffe. Décret maintenu.

L'Etat vs Pink Adams. Décret maintenu.

Succession de John Frazier. Décret maintenu.

Edw W. Wilson vs W. W. et R. H. Whittington. Décret renversé et jugement rendu en faveur de Wm W. Whittington Jne et Robert H. Whittington, solidairement, pour $1,560, avec 8 0/0 d'intérêt du 1er janvier 1875 et 5 0/0 pour honoraires d'avocat.

J. S. Ikard vs E. Borland, shérif de la paroisse Carroll. Appel mis hors de cour.

Mechanics and Traders Insurance Company vs Temple S. Coons. Décret renversé et jugement amendé en réduisant le montant réclamé à $1200 avec 8 0/0 d'intérêt par an du 25 avril 1879 sujet à un crédit $590 16, à partir du 22 janvier 1880. Quant au reste de la réclamation du plaignant (sur un chèque), il est mis hors de cour.

Le juri a déclaré que la mort a été causée par une péritonité, résultant de coupe de pied à l'abdomen, le 25 février 1883, par un nommé Ed. ou Ned.

### Une autre enquête.

LA MORT DE JOHN D. FAY.

Nous publions, ci-après, les témoignages:

James W. Morrison—Le 26 février dernier, vers neuf heures du soir, notre locomotive changeait de voie lorsque l'accident a eu lieu et que Fay et Mike Keagan nous ont prévenés si nous avions sur le train un cheval de race. Nous leur avons répondu négativement.

Peu après, le train est parti et j'ai entendu dire que quelqu'un venait d'être écrasé. Nous avons été près de l'individu et nous avons vu qu'il avait les jambes écrasées. On l'a ensuite transporté à l'hôpital.

Martin Omara.—Je suis l'aiguilleur du chemin de fer Louisville et Nashville. Je ne sais rien de l'accident.

N. V. Kennedy—Je suis employé de la compagnie du chemin de fer Louisville et Nashville.

Dans la soirée du 26 du mois dernier, au moment de partir, un homme est venu près de nous et nous a informés que le train venait d'écraser un individu; je me suis transporté à l'endroit indiqué; j'y ai vu un homme sur le track.

Hy. O'Neil.—Je suis "conducteur" du train qui a écrasé l'homme. Je ne sais rien de l'accident.

Allen Johnson—Je suis employé par la compagnie du chemin de fer Louisville et Nashville. J'ai aidé à transporter M. Fay à l'hôpital. J'ai causé avec lui avant l'accident. Il ne m'a pas paru ivre.

J. T. Preston—Je suis employé de la compagnie du chemin de fer Louisville et Nashville.

Dans la soirée du 26 du mois dernier j'étais dans l'entrepôt. J'ai entendu la locomotive siffler plusieurs fois. Peu après, un nommé est accouru me dire qu'un individu avait *été écrasé*. L'homme a été envoyé à l'hôpital. J'ai pris une voiture et j'ai été à l'institution afin de savoir ce que je pourrais faire pour lui. J'ai causé avec Fay avant l'accident. Il m'a paru sobre.

Als. Dillard—Je suis employé par la compagnie du chemin de fer Louisville et Nashville.

Je ne sais rien de l'accident.

Thos Keeley—Je corrobore le témoignage de Dillard.

Jas Robertson—Je demeure au No 358 de la rue Felton.

Je ne sais rien de l'accident. J'ai seulement vu Fay couché sur le track.

Le juri a déclaré que la mort a été causée par des contusions reçues dans la soirée du 26 février dernier sur le track du chemin de fer Louisville et Nashville, lors du passage d'un train.

**Cour criminelle du district**—A la section A, (juge Roman)—Emma Wilson, c. convalescente, le 28 février, de vol de fait, a été condamnée à $15 d'amende ou quinze jours de prison de paroisse.

—A la section B, (juge Luzenberg.)—Calhoun Seymour et J. John ou C. Moore, c., convaincus de vol, a été condamné à deux ans de travaux forcés.

Mike King, convaincu d'attaque et de vol, a été condamné à un an de travaux forcés.

**Cour du recorder Ford.**—L. N. T. McGinty, accusé de port d'armes cachées, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Toney et Vincent Buset, convaincus de bataille et de brie de paix; Jos Crafton, d'ivresse et de brie de paix; John Farcott, de tapage—ont été condamnés à $10 d'amende ou trente jours de geôle de police.

John McGinty, accusé de n'avoir aucun moyen d'existence; Dan Hogan, accusé d'insulte; Louis Thomas, de vol de fait; Wm Boyd, de vol—ont été requis de donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

**Cour du recorder Davey**—Mangnent Welsh, prévenue de tentative d'escroquerie, a donné un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution.

Martin Murphy, convaincu d'ivresse, de brie de paix et d'insultes, a été condamné à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Marie Hennes a été condamnée à $10 d'amende ou vingt jours de détention à la même geôle, pour tapage.

**Chambre de Commerce**—Les membres de notre Chambre de Commerce n'ont pas répondu en grand nombre à l'invitation de leur président à se réunir hier soir.

Cette assistance peu nombreuse a motivé le renvoi à une séance prochaine de la prise en considération de questions intéressantes dont est saisie la Chambre et qu'elle se proposait de traiter hier.

Le président a annoncé qu'il ferait part, en une autre circonstance, de la composition des comités permanents. Il a prié MM. Adam Thomson, W. B. Schmidt, A. LeDuc, S. A. Trafaut et Joseph Bowling de représenter la Chambre à la réunion des autorités municipales et des divers corps commerciaux fixée au 8 de ce mois, réunion dont l'objet est, on le sait, de s'occuper des préparatifs d'une Exposition de coton en notre ville, l'année prochaine.

Une résolution, rédigée par M. Forester Dellhonde, a été adoptée à l'effet de charger un comité de trois membres, membres de la Chambre, de s'informer si dans la rivière Atchafalaya il se déverse un volume d'eau du Mississippi assez considérable pour nuire à la navigation du grand fleuve.

Une seconde résolution dont l'auteur est M. Marshall J. Smith, a été adoptée. Elle prescrit une conférence entre trois messieurs que le président de la Chambre désignera, l'Amiral Cooper et le percepteur des droits de douane, M. Badger. Ce mandement jugement s'il ne serait pas bon que des navires du gouvernement fussent stationnés à l'entrée ou à proximité du Golfe du Mexique à l'époque des tempêtes, alors où ils pourraient porter secours aux navires en détresse et recueillir les naufragés.

**Paragraphes**—Hier matin, à trois heures, une rixe à propos d'une partie de dés, a eu lieu sur le "Bd Richardson", près de Carrollton, entre Bob Williams et un nommé Hogan; celui-ci a tiré un couteau de sa poche et a blessé Williams à l'estomac et dans le dos près de la hanche droite. A l'arrivée du bateau à sen qual, Williams a été transporté à l'hôpital où ses blessures, qui sont graves, ont été pansées. Hogan a disparu.

—Un nègre est entré dans le magasin de chaussures de M. A. Schmidt, No 94 de la rue de Chartres. Il s'est enfui après avoir enlevé quatre paires de mentants de bottines valant $8. Son signalement a été donné à la police.

—Mme Engenheim, âgée de quarante-cinq ans, atteinte d'aliénation mentale, s'est suicidée au Louisiana Retreat en se coupant la gorge. Elle s'est servie d'un couteau qu'elle avait pris à la cuisine. Mme Engenheim avait été envoyée à l'institution en attendant que la municipalité la fît transférer à l'asile de Jackson, Louisiane.

—Neuf balles de coton ont été légèrement endommagées, au pied de la rue de la Commune, par des étincelles tombées de la locomotive No 31 du chemin de fer Morgan.

—Jim Felander, demeurant au No. 350 de la rue St-Philippe, a entendu du bruit, chez lui, vers huit heures du soir; il est descendu dans la cour et y a vu Jerry Stevens, c, qui y était caché et qui, armé d'un pistolet, l'a attaqué. Felander a retenu Stevens par le bras et lui a porté un coup de couteau au bras droit. Sa blessure n'a aucune gravité.

—Thomas Williams, charpentier, employé à l'asile de Ste-Elisabeth, occupant Prytania et Avenue Napoléon, s'est coupé hier matin à huit heures, accidentellement trois doigts du pied gauche. Il manient une hachette dans le moment. On l'a transporté à l'hôpital.

—Des malfaiteurs ont tué une des vaches de M. Jos A. Burke, sur l'Avenue Hagan, près Palmyre.

—Thos. W. Judge, John Fitzpatrick, Corneliss Drescoll, Wm. M. Egan, James Markey, Gustave Bader, John B. Donohue, James A. Rankin, J. Kearce, Eugène M. Fox et Benj. A. Edward, prévenus d'avoir manqué à leurs devoirs d'officiers à la dernière élection, ont été traduits, hier matin, devant l'honorable Billings, juge de la cour de circuit des Etats-Unis. Ils se sont déclarés innocents. Ils ont été relachés après cautionnement pour répondre de leur comparution.

—Liste de sinistres qui remplirent, en mars, les fonctions de grands jurés, à la section A, (juge Roman) de la cour criminelle de district:

Wm Palfrey, foreman.
Edward Vincent, Walter S Hare,
Ily C. Thomas, James Potton,
Oscar J. Forstall, Charles Cabiro,
Hewitt Norton, Charles Lanaux,
Stephen C. Conlon, Victor Latour,
F. Engstield, Albert Lapeyre,
Arthur Landrodie, Arthur Wackerbarth
J. G. Blanchard.

—Un homme s'est présenté à la pharmacie de M. F. E. Royer, No 4 de la rue Annonciation, avec sa femme, afin de faire extraire une balle de pistolet que celle-ci avait au bras. L'individu étant ivre, M. Royer a refusé de faire l'opération; l'homme, furieux, a fait un tapage infernal dans l'établissement, ce qui a forcé M. Royer de le mettre à la porte. Le tapageur s'est ensuite dessaisi dans la rue Thévopitoulas, entre Julie et St-Joseph, et qu'elle a été blessée, accidentellement, par son mari.

—Les officiers de la Douane ont fait hier, une brillante réception au général Diaz et à sa suite.

—John Goette, employé au moulin à scie "Ocean," a été frappé par un morceau de bois qui lui est tombé sur le pied gauche. On l'a transporté chez lui, en compagnie Tchoupitoulas et Avenue Napoléon.

—Joseph Watson, c, a été assailli, hier, à une heure de l'après-midi, par Wm Green et John Canel, blancs. Il a reçu un coup de couteau au côté gauche de la tête.

—Un homme de couleur a été transporté, hier soir, à six heures, à l'hôpital. Il souffrait d'une blessure qu'il dit lui avoir été faite dans la paroisse St-Charles, par un homme dont il ignore le nom et qui lui a asséné un coup de pioche sur la tête.

—Une rixe a eu lieu, dans la paroisse St-Jacques, entre Westley Gaines et Joseph Chaise; celui-ci s'est armé d'un fusil et l'a déchargé sur Gaines, qui a été atteint à la jambe gauche. Gaines a été transporté, hier, à l'hôpital.

—Des voleurs sont entrés chez M. Donnelly sur l'Avenue de la Louisiane, entre Camp et Magazine; ils ont enlevé de $10 à $12 de la poche du pantalon de M. Donnelly; le pantalon a été trouvé le lendemain matin, dans la cour.

—Joshua Watson, c, a été assailli et cruellement battu, hier, à trois heures de l'après-midi, au coin des rues Dryades et Terpsichore, par trois hommes blancs. Il a reçu un d'eux, un nommé Mickey Shields. Watson a été transporté à l'hôpital.

—A la même heure, un nègre dont on ignore le nom a donné plusieurs coups de bâton à Wm Parley, c, sur la tête, sur la Levée, près de la rue Foydras; Farley a été transporté à l'hôpital.

*L'Indépendance roumaine* publie la lettre suivante, que M. le comte d'Haussonville a adressée aux membres du comité de souscription en faveur des inondés d'Alsace-Lorraine, dont nous avons annoncé la formation à Bucharest:

Paris, 5 février 1883.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 31 janvier dernier renfermant un chèque de 2,000 fr. (dont vous trouverez ci-inclus le reçu), montant des souscriptions recueillies jusqu'à ce jour par la colonie française de Bucharest, pour venir en aide aux inondés d'Alsace-Lorraine.

Veuillez être l'interprète de mes sentiments de gratitude et de ceux du comité de la Société de protection anpès des personnes dépossédées qui ont salué l'occasion qui leur était offerte de venir affirmer leur sympathie en faveur de nos compatriotes des provinces annexées à l'Allemagne.

En remettant cette somme à notre trésorier général, je le charge de la faire parvenir sans retard, en ayant soin d'indiquer sa provenance, au comité indépendant formé de personnes notables qu'il a pris la peine de constituer à Strasbourg, il y a trois semaines déjà, en allant se rendre personnellement compte de l'étendue du désastre dans les trois départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

Veuillez agréer, messieurs, l'expression de mes sentiments de considération les plus distingués.

Comte D'Haussonville.

Par décision en date du 15 février 1883, le ministre de l'agriculture, chargé par intérim du ministère de la marine et des colonies, en France, a ordonné l'inscription d'office au tableau d'avancement, pour le grade de lieutenant de vaisseau, de M. l'enseigne de vaisseau de Brazza-Savorgnan, en raison des éminents services qu'il a rendus au pays en ouvrant à l'industrie et au commerce français de vastes contrées dans l'Afrique occidentale.

# Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

WASHINGTON.

CONGRES.

**Ajournement du 47me Congrès**

**Le Sénat.**

Washington, 4 mars—A 11 heures 45, après adoption du rapport de la Chambre, qui annonce que celle-ci a accepté le "Sundry Civil Bill", lui qu'il est venu de Sénat, MM. Bayard et Anthony, du Sénat, et Hiscock, Robeson et Atkins, de la Chambre, annoncent qu'ils ont vu le Président et que celui-ci n'a plus de communication à faire.

A midi, M. Edmunds prononce l'ajournement définitif.

**Chambre.**

Washington, 4 mars—On tente encore de régler la question de l'élection contestée de la Caroline du Sud (Les-Richardson), mais chaque fois qu'on en vient au vote, les démocrates brisent le quorum. Cette lutte entre les deux partis empêche toute autre discussion.

A 11 heures 55, après maintes scènes qu'il est oiseux de rapporter, la Chambre apprend par le comité conjoint que le Président n'a plus de communication à lui faire. On vote les résolutions de remerciement à l'orateur, l'honorable Kelfer, qui, après y avoir répondu, prononce l'ajournement sine die de la Chambre.

La veille, à 9 heures du soir, le Président Arthur s'était rendu au Capitole, dans le bureau de l'Exécutif, afin d'y examiner et d'y signer promptement les lois. A 2 heures 35 il a remis il apposa sa signature au Tax and Tariff Bill, une loi maintenant.

Le Sundry Civil Bill a reçu la signature du Président à 10 heures du matin, 4 mars. Il reste au calendrier de la Chambre 760 Bills, et 232 sur le bureau de l'Orateur. Au calendrier du Sénat on compte aussi 398 Bills sur lesquels il reste à agir.

Le fameux contestation d'élection de la Caroline du Sud a empêché à la Chambre l'adoption des "Shipping Bills", passés au Sénat.

Le Bill d'allocation destinée au fleuve Mississippi n'a pu être voté. Cependant il reste assez de fonds pour continuer les travaux jusqu'à la réunion du prochain Congrès.

Les allocations votées au cours de cette session s'élèvent à $229,327,511.

Le Bill des Rivières et Ports, voté au Sénat, portait une allocation de $8,047,000.

Les allocations de la session précédente avaient été de $295,509,639.

**Confirmations.**

Washington, 4—Le Sénat a confirmé, ce matin, les nominations suivantes: Morris Marks, receveur du Bureau des Terres, à la Nouvelle-Orléans; George Drury, collecteur du Revenu Intérieur, et Alexis E. Lemar, receveur des fonds publics à Shreveport, Louisiane.

—Il est probable, dit une dépêche du 4, que James Lewis, de la Nouvelle-Orléans, sera nommé demain Surveyor Général de la Louisiane.

**Décision importante pour l'Etat de la Louisiane.**

Washington, D. C, 5 mars—Une décision a été rendue aujourd'hui par la Cour Suprême des Etats-Unis dans d'importantes affaires de Bons—numérotés 520 et 521.

Les actions étaient intentées par John Elliott et autres contre le Gouverneur, l'Auditeur et le Trésorier de la Louisiane. Elles avaient pour objet de contraindre ces fonctionnaires de l'Etat de la Louisiane à appliquer au paiement des Bons de l'Etat, au principal des Bons consolidés de l'Etat, de 1874, tous fonds provenant de la taxe de mills imposée pour le paiement des dits Bons par l'Acte III de 1874, et de continuer l'imposition et la perception de la dite taxe, et d'en faire parvenir l'application jusqu'à extinction des dite Bons.

La Cour juge:

Premièrement que la Constitution de 1879 de la Louisiane a enlevé à l'Exécutif de l'Etat le pouvoir de lever et d'appliquer des taxes conformément à l'acte antérieur de 1874;

Secondement que l'Exécutif relève de l'Etat seulement, et n'a aucunes relations par contrat avec les détenteurs de Bons. Il agit uniquement d'après les instructions qu'il reçoit de l'Etat; et n'a que les pouvoirs par celui-ci octroyés.

Troisièmement que cette Cour ne peut pas assumer les pouvoirs exécutifs de l'Etat, en tant qu'ils ont trait aux décrets d'une législation; elle ne peut conférer le pouvoir d'aucun fonctionnaire ayant charge officielle relativement à cette levée de taxe, à la perception et à l'emploi de celle-ci, jusqu'à ce que les Bons, principal et intérêt, soient payés en plus, et cela surtout dans ce pays où cet Etat n'est pas et ne peut pas être partie, en sa qualité d'Etat. Le pouvoir politique ne pourrait être aussi dépouillé de sa juridiction et supplanté par le judiciaire.

En conséquence la Cour confirme et le décret et le jugement de la Cour inférieure qui déboute les demandeurs et leur refuse le writ de mandamus.

L'opinion ci-dessus a été donnée par le Chief Justice Waite. L'heure avancée ne nous permet pas de la publier in extenso. Nous nous en tenons donc à ce résumé.

**Autre décision intéressant la Louisiane.**

Washington, 5 mars—Le Chief-Justice Waite a rendu aussi, aujourd'hui, un second jugement dans les affaires du New Hampshire et de l'Etat de New York contre la Louisiane et son Exécutif. Il s'agit là de Bons répudiés de la Louisiane. De simples copies ont été faites de New York et du New Hampshire, détenteurs de ces Bons, les ont transmis à leurs Etats respectifs, afin que ceux-ci puissent agir, comme Etats, contre la Louisiane.

La Cour décide que ce ne sont point là des actions intentées par ces Etats, mais bien par des citoyens de ces Etats contre un autre Etat. Le New Hampshire et l'Etat de New York ne transforment aucun des gagnés de leurs citoyens, ce qui ne saurait être autorisé. Le pouvoir judiciaire des Etats Unis ne s'étend pas à des actions intentées et poursuivies, comme celles-là le sont en effet, par de simples particuliers contre un ou des Etats de l'Union. De telles actions ne peuvent être soutenues, et elles sont mises hors de Cour.

(Ici encore nous nous contentons d'un résumé de l'opinion de la Cour.—Note du Traducteur.)

**Le Bayous Intérieur.**

Washington, 5 mars—En réponse à des questions qui lui ont été posées le commissaire du Revenu Intérieur déclare que l'effet de la loi réduisant la taxe du Revenu Intérieur est comme suit:

Les taxes sur le capital et les dépôts en banque et chez les banquiers et dans les associations de banques nationales dont sont sujets à partir de cette date, seul les taxes déjà dues.

La réduction de la taxe sur les chèques, les mandats, etc; sur les allumettes, la parfumerie, les médecines et autres articles imposés par la cédule A, suivant la section 3437 des Statuts Revisés, ne s'appliquera à partir du 1er juillet 1883.

Après le 1er mai 1883, la taxe sur le tabac à fumer et le tabac à priser sera de 8 cents par livre; sur les cigares de $3 par mille et sur les cigarettes de 50 cents par mille.

Sur le tabac à fumer et à priser, et sur les cigares et les cigarettes, il y aura une réfaction des droits, équivalant à la différence entre la taxe précédemment décrétée et la taxe actuelle, quand la réclamation s'élèvera à dix piastres. Les réclamations de ce genre devront être présentées dans une période de 60 jours, à dater du 1er mai 1883.

Des règlements à cet égard seront publiés sans délai, et il sera imprimé des blancs sur lesquels les réclamations pourront être faites.

Il sera ensuite pourvu à des décrets une forte réduction des taxes spéciales sur les commerçants, réduction qui prendra effet le 1er mai prochain.

Le Commissaire annonce également que des dispositions immédiates seront prises pour changer la forme des timbres de taxes spéciales, et des timbres de taxe sur le tabac à fumer, à priser, les cigares, les cigarettes. Cette nouvelle mesure aura été prise avant le 1er mai 1883, de manière à donner toutes facilités au commerce.

**A la côte.**

Washington, 5 mars—La brigantine italienne Angelina, de Gartaghne, en destination de Baltimore, a été jetée à la côte hier au Life Saving Station, Corelli du Nord. La navire avait un équipage de 10 personnes et une cargaison de fer. L'équipage a été sauvé, mais bâtiment et chargement sont entièrement perdus.

**Réclamations franco-américaines.**

Washington, 5 mars—Parmi les réclamations franco américaines contre les Etats-Unis, sur lesquelles s'est prononcée aujourd'hui la Commission, nous remarquons la suivante: La Commission adjuge à Henri Dabes une somme de $800 avec intérêt à cinq pour cent à partir du 1er janvier 1863.

Il s'agit ici d'un cas d'emprisonnement. Dabes était éditeur d'un journal français à la Nouvelle Orléans. Pour certains articles publiés par lui il avait été arrêté, par ordre du général Butler, et condamné à un emprisonnement à l'île aux Vaisseaux. On ne lui accorda pas même de jugement. Le Commissaire Américain a fait opposition à cette allocation et a annoncé qu'il mettrait au dossier une opinion dissidente.

**Protestation.**

Londres, 5—Des nouvelles de Calcutta disent qu'une violente agitation se répand parmi les Européens, à cause d'un projet de loi qui donnerait à la magistrature indigène juridiction sur les blancs dans certains cas. Le correspondant du London Times dit qu'il est certain que, si cette loi funeste est adoptée, les volontaires blancs du Bengale, pour le plus grand nombre résigneront. A un meeting public qui a eu lieu à Calcutta, on a menacé d'user même de violence contre cette magistrature indigène.

FRANCE.

**Assemblée législative.**

Lille, France, 5 mars—Une assemblée législative a eu lieu hier; 5000 personnes y assistaient. M. Baudry d'Asson, député et M. Barbès ont prononcé des discours dans lesquels ils ont attaqué violemment la République. L'assemblée a adopté unanimement une résolution par laquelle toutes les personnes présentes se sont engagées à soutenir la cause royaliste dans la lutte prochaine. La plus grande importance qu'on prête à cette réunion est qu'elle pourrait être le point de départ de poursuites.

**Revision de la Constitution.**

Paris, 5 mars — Aujourd'hui, à la Chambre des Députés, quand est venue la question de discuter la proposition de reviser la Constitution, M. Ferry, chef du Cabinet, a formellement refusé de courir à un échec, en présentant semblable proposition au Sénat. Le gouvernement a dit qu'il ne pourrait être question de cet sujet devant les Chambres, quand il jugera la révision possible.

A cette heure elle est inopportune; le peuple abandonnerait la République s'il découvrait que cette forme gouvernementale implique instabilité et agitation. C'est là une question qui appelle un compromis tout amical, et ne doit point servir à des vengeances contre le Sénat. On pourrait, avant les élections de 1885, haster de décider le Sénat à accepter la révision.

M. Clémenceau, radical demande et le vote de 1882 en faveur de la révision de la Constitution est encore valide. Il fait la motion d'ajourner le débat à demain; motion qui est emportée par 276 voix contre 207.

Londres, 5 mars—La société dont l'objet est de supprimer la littérature blasphématoire, se propose d'intenter des actions contre les *professeurs*, Harley et Tyndall et Herbert Spenser, éditeurs des œuvres de John Stuart Mills, de John Morley et autres qui, par leurs écrits ont semé l'incrédulité et même parfois l'athéisme. (Nous supposons que le mot *professeurs*, qu'on a lu plus haut, est une erreur commise par l'opérateur du télégraphe; c'est probablement "éditeurs" qu'il faut lire. Note du traducteur.)

**Le détenteur Carey.**

Dublin, 5 mars—Le Conseil de Ville a chassé de son sein Carey le délateur. Son siège est déclaré vacant.

**Condamnation pour blasphème.**

Londres, 5—Geo. W. Foote, éditeur, Wm J. Ramsey, propriétaire et Kemp, imprimeur du journal *The Free Thinker* (Le Libre Penseur) ont été déclarés coupables de libelle blasphématoire. Foote a été condamné à un emprisonnement d'un an; Ramsey, à 9 mois et Kemp à 3 mois. La sentence de Foote a provoqué un orage de cris en plein tribunal.

**Démission d'un ministre**

Berlin, 5 mars—L'empereur a accepté la démission du général